



BTS Comptabilité Gestion

UFA Saint Jean & La Croix
03 23 62 34 17 - www.st-jean02.org

Une formation gratuite pour l'apprenti et un statut de salarié dès le début de la formation
Une formation générale et technologique complétée par un cursus professionnel en entreprise

Pré-requis

- Etre titulaire du baccalauréat : Général (spécialités Mathématiques, SES ou autres) ; STMG spécialité Gestion Finance de préférence, Bac Pro AGOrA (Assistant à la gestion des organisations et leurs activités)

Public visé

- Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion et avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques.
- Ne pas craindre les responsabilités et avoir une véritable passion pour l'analyse et les chiffres

Modalités et délai d'accès

L'admission est prononcée après examen du dossier Parcoursup du candidat (dont CV et lettre de motivation), entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Remarque : *Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).*

Objectifs professionnels

Les 2 années de formation préparent les apprentis à l'acquisition des connaissances et des compétences requises pour organiser et réaliser les différentes obligations comptables, fiscales, financières et sociales d'une entreprise.

A l'issue de la formation, Le technicien sera capable de :

- procéder à l'enregistrement comptable et de contrôler les opérations commerciales et financières,
- réaliser les travaux fiscaux (déclaration de TVA, détermination et déclaration du résultat fiscal (BIC ou IS),
- réaliser les travaux administratifs et comptables liés à la de gestion du personnel
- contribuer au diagnostic financier, aux prévisions et à la prise de décision
- participer à la fiabilisation du Système d'Information Comptable (SIC).

Perspectives post-formation

- Comptable dans une PME, Collaborateur comptable en entreprise ou en cabinet. Après quelques années d'expérience, le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion peut évoluer vers des postes à responsabilité et d'encadrement. : Chef comptable, contrôleur de gestion, Directeur Administratif et Financier, expert-comptable en entreprise,
- Poursuivre des études en DCG (les diplômés du BTS CG sont dispensés des épreuves UE 1, 5, 8, 9, 12 et 13 du DCG, il ne leur reste donc que 7 épreuves à passer sur 13), licence de gestion, licences professionnelles, ou intégrer une école de commerce.

Coût de la formation

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Prix de vente : 7 745 € selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Organisation de la formation

- **Rythme d'alternance** : 2 jours en cours, 3 jours en entreprise
- **Durée de la formation** : 1365 heures / 24 mois
Les cours débutent généralement début septembre et se terminent fin juin
- **Moyens et méthodes pédagogiques** : Les cours se déroulent avec un effectif maximum de 16 apprentis. Ils ont accès au WIFI, disposent de livres numériques et le PGI EBP est installé sur leur PC personnel.
- **Livres & Carte génération HDF** : Une aide de rentrée forfaitaire de 200 € pour couvrir tout ou partie des frais d'acquisition ou de location des livres scolaires.
- **Validation** : Après 2 années de formation, les apprentis passent les épreuves du BTS à la fois en ponctuel mais aussi en **CCF** puisque **L'UFA Saint Jean & La Croix est habilitée pour ce type d'examen, par le rectorat d'Amiens.**
- **En BTS, toutes les notes supérieures à 10 sont conservées pendant 5 ans.**

Épreuves du BTS CG	Coef.	Mode	Durée
<i>E1 – Culture Générale et expression</i> <ul style="list-style-type: none">• Culture générale et expression• Expression et communication en anglais	4 3	Ecrit Oral	4 H 20 mn
<i>E2 – Mathématiques appliquées</i>	3	CCF	2 x 55 mn
<i>E3 – Culture économique, juridique et managériale</i>	6	Ecrit	4 h
<i>E4 – Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales</i> <ul style="list-style-type: none">• Etude de cas• Pratiques comptables fiscales et sociales	9 4	Ecrit CCF	4,5 h 2 x 30 mn
<i>E5 – Situations de contrôle de gestion et d'analyse</i>	5	CCF	2 x 30 mn
<i>E6 – Parcours de professionnalisation</i>	5	Oral	30 mn

Accessibilité handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Orientation et adaptation pédagogique possible notamment pour les personnes présentant des troubles Dys. (tutorée par un référent handicap)

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr

Référente handicap de l'UFA Saint Jean et la Croix : Véronique Daguet mdaquet@ac-amiens.fr

